

# Assemblée générale ordinaire

du 16 mai 2022



Présentation des candidat.e.s  
aux élections statutaires

+

Extrait du procès-verbal  
du conseil d'entreprise  
du 19 avril 2022

sabam

## Présentation des candidat.e.s pour les élections statutaires (par ordre alphabétique)

---

---

# Sommaire

> L'organe d'administration	3
Pierre Dumoulin	4
Luc Gulinck	6
Manuel Hermia	9
Rudy Léonet	11
Bram Renders	13
Sabine Tielens	14
Walter Verdin	16
> Collège des droits dramatiques, littéraires, audiovisuels et arts visuels	18
Eva Cools	19
> Extrait du procès-verbal du conseil d'entreprise du 19 avril 2022	21



## > Organe d'administration



# Pierre Dumoulin

---

*Pierre Dumoulin est un auteur-compositeur, producteur et réalisateur artistique belge né le 4 septembre 1982 à Liège. Il est également le chanteur du groupe belge Roscoe. Il a écrit et composé les titres "City Lights" et "Wake Up" de Blanche et Eliot, qui ont représenté la Belgique à l'Eurovision en 2017 et 2019. Depuis lors, il a multiplié les sessions d'écriture avec de nombreux artistes : Gala, Ibe, Noémie Wolfs, Gjon's tears, Alice on The Roof, Tessa Dixson, Grandgeorge, entre autres.*

Mars 2022 marque également la sortie du 3<sup>e</sup> album du groupe Roscoe : "Folds", dont les critiques n'ont cessé de vanter la qualité. Le groupe est maintenant sur la route pour défendre ce nouvel opus sur scène.

## > Défis

Cela fait déjà 4 ans que j'ai la chance de participer aux débats stratégiques de la Sabam. Lorsque j'ai posé ma première candidature, je me souviens avoir expliqué que mon engagement était dicté par les défis que la société avait à relever. Et je n'ai pas été déçu.

J'avais identifié à l'époque 4 priorités dont j'allais me faire le porte-parole au sein de l'Organe d'administration. Avec le recul de ce premier mandat, je pense avoir travaillé dans la lignée de mon engagement.

1. Les nouvelles technologies. Quel avenir pour les sociétés de gestion dans le monde digital ? Quelle sera leur place ? Comment s'inscrire dans ce paysage changeant ? Grâce au Blockchain ou la standardisation des métadonnées ? Faut-il automatiser la rémunération directe des auteurs ? J'ai bataillé durant mon premier mandat pour soumettre à l'Organe ainsi qu'au Management une vision claire et objective de la réalité actuelle du droit d'auteur dans ce monde technologique, via, notamment, la rencontre avec une sommité



anglaise de cette problématique : Cliff Fluet. Je continuerai, si j'ai la chance de faire un deuxième mandat à attirer l'attention de la Sabam sur ces questionnements fondamentaux dans notre société qui – qu'on le veuille ou non – se digitalise tous les jours un peu plus.

2. Le rééquilibrage du transfert de valeur. La Sabam a, durant les dernières années, été un des fleurons du combat pour une meilleure rémunération des auteurs par les plateformes de streaming. Le combat sera encore long, et reste aujourd'hui au cœur de mon engagement.

3. Le dialogue entre la Sabam et les autorités compétentes. La crise du Covid aura eu ceci de positif qu'elle a permis à la Sabam d'établir un contact constructif avec les autorités au travers du dossier des compensations. Je pense que la gestion de celui-ci a permis à la Sabam de retrouver une crédibilité forte auprès de nos gouvernants.
4. Améliorer la relation de la Sabam avec ses clients. C'est sans doute le point qui a le moins évolué. Cela s'est d'autant plus marqué lors du litige entre la Sabam et l'Horeca durant la crise du Covid. Il y a encore beaucoup d'efforts à fournir pour que nos clients comprennent qu'en payant leurs factures Sabam, ils paient directement les auteurs et non une espèce de taxe obscure dont les bénéfices terminent automatiquement sur les comptes de la Sabam.

Je persiste et signe, sur ce 4<sup>e</sup> point : en travaillant avec les artistes, en les mettant en relation directe avec les clients, il y a moyen de faire bouger cette conception. Il y a encore du travail.

Je rajouterais un 5<sup>e</sup> point d'importance :

5. la relation entre la Sabam et ses membres. Des progrès considérables ont été fait pour ajouter de la transparence à la gestion des droits qui est faite par la Sabam. Nous avons également travaillé à la réintégration du facteur humain dans les contacts entre les membres et la société. Mais il reste encore beaucoup à faire pour regagner la confiance de nos auteurs. Je veillerai particulièrement à ce qu'un accompagnement personnalisé et toujours plus humain soit au cœur des préoccupations de la Sabam.

Je dois dire que ces 4 années auront été pour moi une expérience particulièrement enrichissante et je pense avoir modestement apporté ma pierre à l'édifice dans les débats importants. J'avoue que je quitterais mes fonctions avec un sentiment amer d'inachevé si cela devait s'arrêter maintenant. C'est parce que je pense avoir participé au début d'une transformation en profondeur que je me présente pour un nouveau mandat. Il me tient à cœur de pouvoir continuer le travail et voir le fruit du changement.

# Luc Gulinck

---

*En tant qu'auteur et interprète, Luc Gulinck s'est principalement illustré dans le rock expérimental et la musique dance. Dans les années 1980, il a joué dans des groupes tels que Men 2nd (B) et Clock DVA (RU), et à la fin des années 1990, dans le trio triphop/techno/drum 'n' bass/dub Kolk, cette fois dans sa propre langue maternelle. Aujourd'hui, il est membre occasionnel du groupe Zool. et continue de peaufiner ce tube mondial brûlant que certains prétendent qu'il a en lui.*

Luc a étudié le droit et s'est progressivement spécialisé dans le droit d'auteur et les droits voisins, le droit des médias et les domaines connexes. Il a toutefois d'abord travaillé comme journaliste musical indépendant (entre autres pour Rock This Town/Fabiola, Het Volk et De Morgen), avant d'entrer dans l'industrie musicale : il a occupé divers postes (publiciste, chef de produit, juriste d'entreprise, directeur général) dans des maisons de disques indépendantes telles qu'Antler-Subway, NEWS/Music Man et R&S Records et a rejoint la branche belge de Sony Music Entertainment en 1997 en tant que responsable des affaires juridiques et commerciales. Il a ensuite occupé le même poste pendant plusieurs années chez EMI Music Belgium.

Depuis 2004, il conseille les auteurs, compositeurs, artistes-interprètes (musiciens et acteurs), producteurs, managers, producteurs de télévision, de films et de disques, éditeurs et autres acteurs de l'industrie internationale de la musique et de l'audiovisuel en tant que consultant juridique et commercial indépendant. En 2009, il est devenu président d'Uradex qui, sous son impulsion et sa direction persévérante, est devenue PlayRight, la société belge de gestion des droits voisins des artistes-interprètes telle que nous la connaissons aujourd'hui. Depuis début 2021, il siège à l'organe de gestion de la Sabam, initialement en tant que membre coopté, puis comme membre confirmé par l'Assemblée générale.

Il est également membre de l'ABA (Association belge pour le droit d'Auteur) et directeur du groupement d'intérêt "De Muziekgilde" (auparavant GALM). Au Conservatoire/School of Arts de Gand (HOGENT), il dispense, en tant que professeur invité, le cours "Legal and business aspects of the music industry". C'est ce qui a servi de base à son ouvrage paru en 2019 chez



© Leon De Backer

Academia Press intitulé *Hier tekenen ! (En let niet op de kleine lettertjes...)*. La traduction française de ce volumineux guide à travers le labyrinthe juridique et professionnel du monde de la musique est disponible depuis l'année dernière\*.

*\* Signez ici ! (Et ne faites pas attention aux petits caractères) – paru chez Academia Press/Racine.*

## > Motivation et points d'attention

Il va sans dire que la gestion collective des droits me tient vraiment à cœur. En tant que pilier de la création, mais aussi en guise de garantie du caractère durable et de la diversité de l'écosystème de toute l'industrie culturelle, cette gestion collective est d'une importance vitale. Le rassemblement de tous les ayants droit sous une seule et même bannière leur permet de se présenter de manière plus forte et plus efficace lors des négociations avec les utilisateurs et les autorités publiques que s'ils se positionnaient de façon individuelle. Les résultats – des conditions d'utilisation et des tarifs plus favorables – profitent à tous les ayants droit : aussi bien ceux qui sont déjà bien implantés que ceux qui débutent, ceux qui bénéficient d'une simple notoriété locale et ceux opérant au niveau international.

Mais la collectivité profite également aux utilisateurs. Ceux-ci sont en effet assurés – moyennant un minimum d'efforts administratifs et de coûts – de pouvoir recourir à pratiquement tout le répertoire mondial dans le cadre des exploitations visées. Les utilisateurs – mais aussi les autorités et même de très nombreux ayants droit – semblent avoir perdu de vue la plus-value de cet avantage indéniable. Cela doit permettre à notre organisation de gestion collective d'oser se présenter sans complexe vis-à-vis du monde extérieur, en affirmant qu'elle fournit un service de bien commun ; qu'il ne s'agit pas simplement d'une "pompe à fric" dénuée de tout aspect humain, puisque sa façade abrite les rêves intenses d'auteurs connus et moins connus et d'éditeurs de musique, petits et grands.

Ceux-ci apportent une plus-value sociétale et méritent donc une rémunération équitable. J'estime que c'est le message que la Sabam doit propager avec encore plus de détermination à l'avenir. Cependant, cela ne doit pas signifier un antagonisme envers les payeurs ou une relation tendue avec les autorités. Au contraire : en rationalisant et en simplifiant nos tarifs, ainsi qu'en fournissant des informations de meilleure qualité et plus détaillées sur notre mode de fonctionnement, nous trouverons des alliés qui approuveront et soutiendront notre mission.

Dans ce paysage culturel en pleine évolution, les membres – les "actionnaires" comme nous devrions en fait les appeler légalement – peuvent également

s'attendre à une relation moderne avec leur société de gestion. La technologie moderne offre diverses possibilités à cet égard. La Sabam doit être accessible et transparente, cela va de soi. Mais l'on doit aussi y trouver, en tant que membre, une approche personnelle, grâce à des interlocuteurs fixes. En étant à l'écoute des besoins de ses membres, un par un, la Sabam peut également se transformer en porte-parole vis-à-vis des autorités et d'autres acteurs du secteur culturel. Il faut pour cela que les membres du personnel de la Sabam se sentent concernés par le fonctionnement et l'image de la Sabam, et que les moyens et les conditions qui leur sont proposés pour s'acquitter de leurs tâches soient adéquats et modernes. Ne serait-ce que pour que chacun et chacune se sente bien à sa place.

Dans les années à venir, toutes les forces créatives seront inévitablement confrontées à pas mal d'incertitudes. Non seulement en raison des conséquences toujours visibles de la crise du coronavirus mais aussi en raison de la pression excessive sur leur potentiel de gain de la part des grandes entreprises technologiques, des fournisseurs de services numériques, des mégaproducteurs et des grands utilisateurs. Pour augmenter leurs propres marges, ces parties prenantes se fixent pour objectif de détisser le modèle coopératif de la gestion collective – en ne ciblant de façon sélective que les auteurs et éditeurs commerciaux à succès, ou en imposant la cession des droits d'auteur sur une base forfaitaire, selon le modèle américain (ce qui détruit tout lien par rapport au succès de l'exploitation de leur travail). Les compositeurs qui écrivent de la musique sur commande se trouvent dans une position particulièrement vulnérable : trop souvent, ils doivent supporter le transfert de la part maximale autorisée de leurs revenus de droits à un éditeur.

En tant que société de gestion relativement petite d'un petit pays, la rationalisation et la coopération internationale sont des objectifs évidents. Celles-ci vont de pair avec la volonté d'exploiter la technologie au profit des auteurs et des éditeurs, et donc de miser pleinement sur une gestion collective résolument "data driven". Le fait d'investir dans la collecte et la gestion des données engendre des rentrées plus rentables et des répartitions plus fines. Mais aussi un ancrage plus solide de la Sabam et de ses organisations partenaires en tant qu'acteurs incontournables du paysage culturel.

Je crois aussi que, par les temps qui courent, la Sabam doit plus que jamais soutenir les aspirations professionnelles de ses membres. Par exemple, notre société de gestion pourrait avoir un impact plus important sur le développement des plans mis en place au niveau fédéral pour améliorer la situation socio-économique des artistes. Elle pourrait aussi participer davantage aux débats publics de nature politico-culturelle. Plus précisément, Sabam for Culture devrait se concentrer davantage sur le soutien et la professionnalisation des membres-auteurs qui ont la perspective d'une percée (à l'étranger). Le paysage culturel deviendra ainsi automatiquement plus attrayant pour les éditeurs.

L'approfondissement de la collaboration avec d'autres sociétés de gestion peut apporter une plus-value à tous les niveaux. Sur un marché de taille modeste, mieux vaut en effet regrouper les rares moyens disponibles. Au cours de sa brève histoire, la plateforme de collecte Unisono a d'ores et déjà démontré les avantages d'une politique collaborative. Il me semble que cette symbiose entre les organismes locaux de gestion devrait également être possible dans d'autres domaines. Il faut pour cela faire preuve de vision en toutes choses, tout en assurant une communication efficace et fédératrice entre les membres et les partenaires du secteur.

C'est dans la perspective d'atteindre ces objectifs que j'accepte volontiers de continuer à m'investir en tant que membre de l'organe de gestion de la Sabam. Alors que j'ai initialement pris mes fonctions en tant que membre coopté au début de l'année 2021 (pour être confirmé dans mon poste plus tard par l'Assemblée générale), je me présente aujourd'hui pour un mandat complet de quatre ans.



# Manuel Hermia

*Manuel Hermia est improvisateur, compositeur, et explorateur de musiques. Avec une base classique dans sa jeunesse, une formation universitaire en jazz, suivi de 30 ans de pratique sur d'autres musiques (Inde, Monde arabe, Afrique, Amérique latine...), il développe une façon universelle d'envisager la musique, et lance de nombreux projets où il se joue des barrières stylistiques, développant des univers quelque part entre jazz, musique classique, contemporaine, rock, et musiques du monde.*

De la même façon, il envisage la composition et l'improvisation comme des disciplines complémentaires et égalitaires. Il enseigne le saxophone et des cours d'ensemble jazz au conservatoire de Bruxelles, ainsi qu'un séminaire d'improvisation à l'attention des étudiants en Master de la section classique.

Il mène ou copilote une dizaine de projets musicaux dont Manuel Hermia Freetet, Orchestra Nazionale della Luna, Le Murmure de l'Orient, Slang, Darrifourcq-Hermia-Ceccaldi, Jazz for Kids, Bahdja...

Il a également beaucoup joué comme sideman en jazz, en musique du monde et en variétés, avec des artistes aussi divers que Majid Bekkas (Maroc), Mamady Keita (Guinée), Purbayan Chatterjee (Inde), Kheireddine Mkachiche (Algérie), Dhruva Ghosh (Inde), Manou Gallo (Côte d'Ivoire), Guo Gan (Chine), Dobet Gnahoré (Côte d'Ivoire), Hussein Rassim (Irak), Pierre van Dormael, Jean-Louis Rassinfosse, Samuel Blaser, Didier Laloy, Barbara Wiernik, Jean-Paul Dessy, Stéphane Orlando, Jean-Philippe Collard-Neven, Fred Wesley, Zap Mama, Salvatore Adamo, Sttella, William Sheller, Clarika, Khadja Nin, Dick Annegarn, Kris Dane...

Outre les compositions pour ses différents projets personnels, il compose également des musiques de spectacle, une série de "Fluid Suites" pour instruments solos en musique classique contemporaine, des musiques de films longs et de courts métrages et des musiques de documentaires sonores de créations radiophoniques.

## *Vie associative*

- Fait partie de l'Organe d'Administration de la **Sabam** depuis mai 2013.



© Maël G. Lagadec

- Fait partie du Conseil d'Administration de **Smart** asbl depuis 2002, et ensuite de la Fondation Smart, jusqu'à ce jour.
- Vice-président des **Jeunesses musicales de FWB** de 2011 à 2019.
- Président de l'association belge des musiciens de jazz "**les lundis d'Hortense**" (de 2003 à 2005) et administrateur de 2000 à 2014.

## > Points d'attention et motivation

Faisant partie de l'Organe d'Administration de la Sabam depuis 2013, je pose ma candidature pour un mandat de plus. Et ce pour diverses raisons.

Tout d'abord, parce que je trouve que par les temps qui courent, la défense du droit d'auteur est absolument essentielle, et que comme en toutes choses, il n'y a jamais rien d'acquis. Ces droits existent, mais ils sont en péril, à cause d'une vague de disruptions issues des nouvelles technologies, allant de pair avec une époque néo-capitaliste peu scrupuleuse, qui nous conduit à faire face à des business portés par des multinationales gigantesques qui bouleversent nos modes de vie et apportent certes de nouvelles facilités très appréciables, mais non sans essayer de faire un maximum de profits au détriment de certains de nos droits, précisément.

# Manuel Hermia

---

Ma position face à cela c'est qu'il s'agit d'aller de l'avant en acceptant l'évolution des choses, tout en agissant de façon réactive et constructive pour ne pas se laisser dépasser par le système.

Je pars également du principe qu'en tant que société coopérative, la Sabam appartient à ses membres, et que par conséquent elle deviendra ce qu'on en fera. C'est à partir de là que j'ai décidé de m'engager activement en tant qu'administrateur. Surtout, j'ai une profonde foi dans le fait que les droits d'auteur continuent à être répartis par des sociétés de gestion collective telles que la Sabam, plutôt que par des entreprises privées. A mes yeux, ce sont les sociétés de gestion collective qui sont les plus à même de dialoguer avec les nouveaux acteurs du secteur (YouTube, Netflix, iTunes, Spotify...) et gérer efficacement et sans trop de coûts une répartition qui s'avère plus complexe que jamais encore auparavant.

Il s'agit de réussir à obtenir plus de droits pour ces nouvelles façons de diffuser de la musique et de l'image, tout en apprenant à mieux traiter les informations permettant une bonne répartition de ces droits. Un double chantier aussi complexe que gigantesque. Il va sans dire que la stratégie de la Sabam en la matière est une des grandes préoccupations de l'Organe d'Administration actuel et un des grands chantiers des 4 années qui viennent, et j'ai envie de pouvoir poursuivre mon engagement personnel au sein de l'OA autour de cette réflexion et de continuer de participer à la définition de la stratégie qui en ressortira.

En tant qu'artiste représentant la musique au sein du conseil d'administration, je suis aussi très attentif au fait de représenter toutes les musiques. Mon parcours personnel a commencé avec le jazz mais m'amène à travailler régulièrement avec d'autres artistes et partenaires culturels dans des sphères allant de la musique du monde au folk, de la chanson française à la musique classique contemporaine, du rock alternatif au hip hop, de la musique baroque aux musiques improvisées, et ce n'est pas limitatif. Ceci simplement pour souligner le fait que j'ai toujours défendu une vision artistiquement ouverte de la musique, allant de pair avec un dépassement des cloisons entre les styles, et que je m'efforce de traduire cela en toute cohérence dans ma défense de toutes les musiques au sein de l'OA de la Sabam. Ce souci se traduit par exemple dans le soutien à un tarif petits lieux pour les petits clubs qui constituent le terreau de la création sur notre territoire et pour nos artistes locaux. Également via le soutien de Sabam for Culture, qui délivre de plus en plus de types de bourses particulièrement utiles et pertinentes pour les artistes.

Ayant été également engagé en tant que membre ou qu'administrateur dans diverses associations telles que les Jeunesses Musicales, Les Lundis d'Hortense, le Facir, la Smart etc., je tente de nourrir une vision et une façon d'agir et de communiquer au niveau de la Sabam qui évite l'auto-centrage - qui fut souvent le sien dans le passé - afin d'aller plutôt dans le sens d'actions développées avec d'autres partenaires du secteur culturel, en tant que partie prenante d'un tissu social plus global.

Enfin, si je suis réélu, je peux déjà vous dire que ce mandat serait le dernier en ce qui me concerne, puisque j'ai moi-même voté pour une limite de la durée des mandats des administrateurs à 12 ans, afin d'assurer une tournante et un rafraîchissement régulier au sein de l'Organe d'Administration. Mais étant donné les changements stratégiques et les décisions prises ces dernières années, j'ai évidemment très envie de pouvoir aller au bout de cet engagement, et de vivre de l'intérieur le début du chemin se trouvant derrière ces grands virages.

Pour toutes ces raisons, je me représente et j'espère vivement conserver votre confiance.

# Rudy Léonet

---

## > Quelques dates

- Naissance à Moustier-sur-Sambre le **25 novembre 1960**
- Membre de la Sabam **1993**
- Diplômé de l'IAD réalisation radio-tv **1982**
- Journaliste musical Vers l'Avenir de **1978 à 1983**
- Animateur Couleur 3 Radio Suisse Romande **1983**
- Entrée à la RTBF comme assistant de Marc Moulin **1983**
- Journaliste musical Télémoustique de **1984 à 1994**
- Fondateur Pure FM **2003** (directeur jusqu'en 2016)
- Responsable des opérations spéciales auprès de la direction générale des médias RTBF **2016**
- Création des Décibels Music Awards-DMA **2016**
- Administrateur du Festival du Film Francophone FIFF de Namur **2016**
- Membre du conseil d'administration de l'Académie André Delvaux **2017**
- Coach artistique au Studio Des Variétés **2017**
- Membre de la commission du film du Centre du Cinéma FWB **2020**
- Initiateur de la Belgian Music Week côté francophone **2021**
- Auteur pour Indochine, Marc Morgan, Jeff Bodart, Mademoiselle 19, Juan d'Oultremont, Das Pop, Sneaker Pimps
- Auteur de 3 ouvrages sur le cinéma et la musique "Recommandé par 5h" (Renaissance du livre - **2014**), "100 films recommandés par 5h00" (La Marque belge - **2016**), "Access All Areas" (Lamiroy - **2021**)
- Tournée de plus de 40 dates dans les cinémas et les centres culturels de la FWB avec le spectacle COD-Live depuis **2014**



## > Points d'attention et motivation

Depuis plus de 35 ans, je me consacre professionnellement aux matières culturelles, à leur observation, analyse, reportage journalistique, consultance. En radio, en télévision, en presse écrite et dans le digital. Mais aussi comme auteur et compositeur puisque je suis membre de la Sabam depuis 1993. Je souhaite avoir l'occasion de mettre mon expérience dans de la défense des droits des auteurs qui sont à la source de toutes les initiatives créatives sans exception.

Durant toute ma carrière, l'ancrage local de la création en FWB a toujours été ma préoccupation essentielle, depuis le lancement du concept des Sacrés Belges à la fin des années 90 dans le cadre de mes fonctions de producteur à Radio21, jusqu'à la fondation et la direction de PureFM, dont la création reposait sur une dynamique fondamentale : le soutien de notre scène locale et de nos talents. Ce parcours musical a trouvé son juste aboutissement en 2016 avec la création et maintenant la présidence des DMA (D6bels Music Awards). #playlocal a toujours été mon combat et il est plus que jamais d'actualité dans un monde globalisé.

Si la musique a toujours été au cœur de mes préoccupations, ces vingt dernières années ont été également mises au service de notre cinéma. Tout d'abord à travers l'émission de référence 5Heures que je partage avec Hugues Dayez depuis 25 ans, des livres consacrés au cinéma que nous avons publiés ensemble et des spectacles Critic On Demand Live avec lesquels nous avons et nous continuons de quadriller la Wallonie et Bruxelles depuis maintenant 5 ans (30 dates dont 5 soirées mémorables soldout dans la grande salle de Flagey). Dans la foulée, j'ai également donné l'impulsion à différents videocasts autour de notre industrie cinématographique dans le cadre notamment des 50 ans de l'aide au cinéma en FWB, un anniversaire que j'ai pu orchestrer sur toutes les antennes de la RTBF. Depuis deux ans, je pilote également pour la RTBF la cérémonie des Magritte du Cinéma tout en faisant partie du CA de l'Académie André Delvaux ainsi que de l'UPCB. Depuis 2013, j'ai également aidé à mettre en place les annuelles rencontres culture et RTBF avec le secteur des arts de la scène sur les thèmes de la mixité culturelle, de l'accès de la jeunesse à la culture, la mutation digitale... Depuis deux ans, je suis également coach en positionnement au Studio Des Variétés Wallonie-Bruxelles. En 2021, j'ai initié le volet RTBF de la Belgian Music Week en collaboration avec la VRT/Vibe, devenu un rendez-vous annuel.

Je suis inscrit à la Sabam depuis bientôt 30 ans. J'ai ainsi eu l'occasion et la chance d'écrire pour des interprètes comme Indochine, Marc Morgan, Jeff Bodart, Melle 19, Juan d'Oultremont, Das Pop ou Sneaker Pimps mais aussi en solo sous mon nom ou sous le nom de La Variété. Cette multiplicité des points de vue, des deux côtés de la "barrière" -que je vois plutôt comme une passerelle- (artiste créateur et média diffuseur) m'ont permis de mieux comprendre des points de vue que l'on oppose souvent dans un rapport d'offre et de demande mais dont la relation est plus complexe et surtout moins antagoniste qu'elle n'y paraît. En particulier dans l'univers globalisé et mondialisé où le #playlocal n'est plus seulement un choix mais une nécessité.

Mon long parcours m'a permis de comprendre de l'intérieur nos industries culturelles (notamment à travers des centaines d'interviews) et d'acquérir une vision panoramique de leurs richesses et de leurs potentiels mais aussi parfois de leurs limites.

Ma position m'a aussi permis d'observer le marché belge dans la perspective d'un développement sur le marché international notamment grâce à mes nombreux contacts avec les MFP (Médias Francophones Publics) ou l'UER-EBU. Ainsi que sa transformation profonde depuis la dématérialisation, la numérisation et ses nouveaux enjeux tant pour les créateurs que pour les diffuseurs.

Sans jamais répondre à une obédience particulière, ma priorité a toujours été de soutenir le développement de tous nos artistes et de tous nos talents dans une recherche d'authenticité et de sincérité, à la fois dans leur belgitude mais aussi dans toutes leurs originalités et toutes leurs diversités.

A bientôt,

Rudy Léonet

# Bram Renders

---

*Bram Renders (1973) possède un diplôme de régisseur du RITS ('95). Pendant ses études en scénarisation, il a imaginé et écrit avec deux collègues sous le nom de 'de SKRIPTank', le film à succès primé **WS17**. Ont rapidement suivi, entre autres... **en daarmee basta!** (Ketnet) et **Kinderen van Dewindt** (Eén). En 2003, il a également fondé la Scenaristengilde, l'association professionnelle des scénaristes en Flandre, dont il a été président pendant cinq ans et membre du conseil d'administration jusqu'en 2016.*

En 2006, il a commencé à travailler en tant que producteur créatif pour la société de production Eyeworks. Il a développé et réalisé, entre autres, **Jes** (VTM) et **Dag & Nacht** (VTM). De plus, il a écrit le long métrage **Los**, basé sur le best-seller de Tom Naegels.

Depuis 2012, il travaille à nouveau comme freelance : il développe et écrit des fictions ainsi que d'autres projets pour toutes sortes de médias. Il a notamment été le scénariste en chef de **Welkom in de Wilton** (comédie en 50 épisodes, Ketnet), **Altijd prijs** (comédie en 10 épisodes, VTM) et a écrit le blockbuster **Patser**.

Son long métrage à succès **8eraf** est sorti récemment au cinéma. Bram a gagné deux années de suite le Jamie de la meilleure fiction en ligne en tant que scénariste de toutes les saisons de **wtFOCK** (GoPlay/Telenet).

En tant qu'administrateur de la Sabam, il espère pouvoir préparer cette organisation importante pour l'avenir numérique, pendant lequel nous devons nous battre activement pour les droits de tous les créateurs, au niveau national et surtout international.

*Vous souhaitez en savoir plus ? Visitez le site [neno.be](http://www.neno.be)*



## > Points d'attention et motivation

Une vague de numérisation est apparue il y a une dizaine d'années, bouleversant d'abord le monde de la musique, puis le secteur audiovisuel. Des acteurs internationaux se battent pour obtenir de l'attention et surtout pour gagner de l'argent grâce à chaque personne connectée à internet. Toutes ont besoin de musiques, de récits. Mais peu acceptent de payer une rémunération correcte en échange.

Au cours des huit dernières années, j'ai contribué à préparer notre coopérative centenaire à cette nouvelle ère numérique. J'espère pouvoir terminer ce travail au cours de mon dernier mandat. Afin que notre société de droits d'auteur soit prête pour les 100 prochaines années. Et qu'ensemble, à la Sabam, nous puissions continuer à défendre vigoureusement les droits des créateurs au siècle prochain.

# Sabine Tielens

---

*Chanter, composer des chansons depuis l'enfance ? Beaucoup de biographies le revendiquent, mais pour Sabien Tiels, c'est une réalité. Elle avait à peine 15 ans lorsqu'elle a réussi son examen d'entrée à la Sabam, devenant ainsi l'une de ses membres les plus jeunes.*

Elle obtient son premier hit à 19 ans avec **“Hou je morgen nog van mij?”**, une chanson de sa propre composition (qui a été récemment reprise par Udo). Grâce à elle, Sabien décroche le Radio 2 Zomerhit qui couronne les meilleurs débuts solo. Très vite suivent **“Moeder van mijn moeder”** (hit en 1996) sans oublier évidemment son titre le plus connu, **“Trein”**, qui fait aujourd'hui partie des grands classiques flamands. Son premier album sur lequel figurent ces deux titres remporte lui aussi un franc succès.

Son deuxième album, **“Hier hoor ik thuis”**, sort en 1997. On y retrouve notamment une collaboration avec Toots Thielemans et un medley de chansons d'Ann Christy. Sabien entreprend une première tournée en Flandre dans le cadre de sa promotion.

Sabien se lance dans une deuxième tournée en 1999, après la parution de son troisième album, **“Ik ben ik”**. Pour sa réalisation, elle bénéficie de l'aide de Wigbert Van Lierde et de Jo Lemaire, pour ne citer qu'eux.

En 2000, Sabien se produit dans des festivals et des théâtres avec le programme **“Ode aan betreurde stemmen”**. Accompagnée entre autres de Dirk Blanchart et Philippe Robrecht, elle y rend un hommage musical à des musiciens décédés, dont Ann Christy, Louis Neefs et Wim De Craene.

Un an plus tard, elle sort l'album **“Optie adoratie”**, dans lequel elle livre une interprétation toute personnelle de chansons célèbres d'artistes de variété comme Herman van Veen, Miel Cools, Jacques Brel et Zjef Vanuysel.

Tout en menant de front sa carrière de professeur de musique et de chant à l'académie de Tongres, elle publie en 2003 l'album **“Ritme van de tovenaer”** qu'elle a elle-même composé et qui est produit par Dirk Schreurs, son pianiste, arrangeur et partenaire dans la vie. Ils se marient d'ailleurs en 2007.



© Christelle Verstraete

En janvier 2008 paraît l'album **“De overkant”**, suivi d'une nouvelle série de concerts. Sabine se lance ensuite avec Andrea Croonenberghs et Sofie Van Moll dans une tournée pour le spectacle **“Meisjes!”** qui remporte un franc succès. Les trois chanteuses y reprennent notamment des chansons de Boudewijn de Groot, Raymond van het Groenewoud et Kris De Bruyne.

En 2015, Sabine rejoint les **“Nijghse Vrouwen”**, un quartet de circonstance dont les autres membres sont Astrid Nijgh, Riet Muylaert et Amaryllis Temmerman. Le groupe a été créé pour rendre hommage au parolier Lennaert Nijgh et entreprend une tournée avec un spectacle basé sur son répertoire.

En 2022 démarre une nouvelle tournée, les **“Nijghse vrouwen 2.0”**, qui comporte d'autres chansons de l'inégalable Lennaert Nijgh.



# Sabine Tielens

---

Fin 2016, Sabine sort **“Mannelijk schoon”**, un album qui regroupe des duos avec des auteurs-compositeurs-interprètes masculins comme Johan Verminnen, Nol Havens, Stoomboot, Guido Belcanto et Rocco Granata. Les titres qu'elle interprète avec Wigbert (Niks mis mee), Marcel de Groot (Is het dit nu?), Stef Bos (De reis), Berlaen (Kómmen hole) et Hans de Booij (Nooit ofte nooit) sortent en singles et reçoivent un très bon accueil sur les radios néerlandophones.

En 2017, Sabien est invitée à son premier *songwriting camp* international, Song City, l'occasion pour elle de travailler avec Elliott Murphy, Kurt Burgelman, etc. C'est là aussi qu'elle rencontre son nouveau manager qui l'oriente vers l'Angleterre, où elle entame une collaboration avec le producteur Paul Drew. Sous leur influence, le son de Sabien commence à évoluer dès 2018 vers un style plus dansant et contemporain. Ce qui se marque par son retour au hit-parade. Des chansons comme **“Hier en nu”** (coécrit avec Udo Mechels), **“Jij kent me beter dan ik”**, **“Dans”** et **“Wildste ritme”** arrivent toutes en bonne place au Top 50 flamand. Ces singles sortent en 2019 sur l'album **“Licht”**.

En février 2021, Sabien revient pour la première fois depuis 1996 dans l'Ultratop 50 flamand grâce au single **“Als jij het niet meer weet”**, un duo avec Niko Westelinck qui obtient la Loftrompet du Meilleur duo en 2021 après **“Dans”**, Loftrompet (Vlapo/Sabam/MENT) pour la meilleure chanson originale de 2019.

Sabien Tiels se profile également de plus en plus comme parolière. Elle rayonne au niveau local, avec des chansons pour Eveline Cannoot, Ida De Nijs, De Jongens, Liliane Saint-Pierre, etc., mais son talent pour l'écriture musicale est également reconnu à l'international. Lors d'un stage d'écriture d'une semaine sponsorisé par la Sacem, Sabien collabore notamment avec François Welgryn (Noa, Johnny Hallyday, Céline Dion, etc.) et compose son single **“Hoop”** avec le producteur anglais David Simon et le parolier parisien Emil Leplay.

Pendant le premier confinement début 2020, Sabien enregistre dans son propre studio le CD **“Natural Woman”**, un hommage au répertoire de Carole King, et part en tournée dès l'été 2021, se produisant entre autres lors d'une série de concerts en plein air, les **“Parkies”**.

L'année 2021 est également marquée par deux collaborations internationales fructueuses en matière d'écriture de chansons. Sabien travaille avec le célèbre producteur anglais Ian Curnow (East 17, Talk Talk, Kylie Minogue, etc.). Plus tard, elle est la seule Belge sélectionnée pour représenter son pays au *songwriting camp* organisé par le MIDEM (France), en collaboration avec Taicca (Taiwan). Cette collaboration donne naissance à trois chansons qui s'éloignent quelque peu de la zone de confort de Sabien (EDM et rap) mais se révèlent extrêmement puissantes. La première va sortir cette année encore sous le label taïwanais Rock Records. Elle sera suivie en Belgique par l'EP **“Dichtbij”**, sur lequel figure le nouveau single **“1+1=3”**, une autre collaboration avec Paul Drew.

À la fin de cette année, Sabien prévoit une nouvelle tournée, **“Ebony & Ivory”**, au cours de laquelle elle partagera l'affiche avec Eddie C.

Sabien cumule déjà plus de 25 années d'expérience.

Comme toujours, vous n'avez pas fini d'entendre parler de Sabien Tiels (ni de la voir).

VLNL – Cricket Hill Music – Luc Standaert –  
+32 497 527 188 – [info@crickethillmusic.com](mailto:info@crickethillmusic.com)

## > Motivation

En tant qu'auteure-compositrice depuis de nombreuses années, je connais très bien les droits d'auteur. C'est cliché, mais c'est en effet la **“récompense”** des auteurs-compositeurs pour leur dur labeur. Je trouve qu'il est important de continuer à se battre pour une rémunération juste pour les créateurs de musique.

Il est très certainement possible d'améliorer certains aspects de cette rémunération. Ce sera sans aucun doute mon principal cheval de bataille.

# Walter Verdin

*1953, Anderlecht/Bruxelles - Compositeur vidéo*

*Walter Verdin possède un diplôme en Histoire de l'art et en Art plastique. Depuis les années 1970, il a travaillé dans de nombreuses disciplines, généralement multidisciplinaires : arts plastiques, théâtre, musique, danse, cinématographie, art vidéo, comédie musicale, génériques télévisés, documentaires...*

Il a réalisé de nombreux projets de genres musicaux variés : "Walter Verdin", Specimen & the Rizikoos, De Kreet, Pas De Deux (concours Eurovision de la chanson de 1983)... et des concerts vidéo regroupant des musiciens de genres musicaux différents et de toutes cultures, du classique au jazz en passant par le rock et la pop.

Ses vidéos de danse (avec entre autres Anne Teresa De Keersmaeker, Steve Paxton et Wim Vandekeybus) lui ont permis d'acquérir une notoriété internationale au début des années 1990. En tant que vidéaste, il travaillait aussi régulièrement avec des metteurs en scène (Guy Cassiers, Theu Boermans, Stijn Devillé...) et des musiciens.

Au fil des années, il a créé plusieurs organisations, soit en collaboration avec d'autres artistes, soit individuellement. VIDEOLEPSIA (qui porte le nom d'une installation vidéo pour Anvers 93) est l'infrastructure avec laquelle, sans aides structurelles de la Région flamande, il réalise ses nouvelles œuvres depuis 2013 et il redonne un nouveau souffle à ses projets existants.

Depuis son premier concert vidéo VIDEORHYTHMICS (1984), où de la musique live était jouée au rythme d'images vidéo montées de manière rythmique ("vidéo = image + son"), Walter Verdin s'est principalement intéressé à l'interaction entre l'image en mouvement et le son. Elle est devenue sa marque de fabrique. Depuis, il a créé des dizaines de concerts vidéo et de représentations de danse interactives.

Son premier voyage en Afrique en 1993 (Côte d'Ivoire) lui a permis de réaliser son premier concert vidéo "africain" au moyen des images et des sons enregistrés sur place : X-Afrika. Depuis, il a entamé de nombreuses collaborations avec des artistes africains, il y anime des ateliers vidéo et rassemble des artistes de différentes disciplines (photo, vidéo, théâtre, danse...) et cultures.



© Dirk Leunis

## *Quelques récompenses internationales*

- **Frans/z**, a video from a play by Dito'Dito  
4<sup>e</sup> place au Theater Tape Festival, Amsterdam 1986
- **Promoclip KULeuven** et **promoclip Centrum Menselijke Erfelijkheid KULeuven**, sélection NVWFT 1987
- **Roseland** en collaboration avec Wim Vandekeybus et Octavio Iturbe, prod. Beeldhuis NV, 1990
- **Bohemian Crystal** (Prague d'Or, 1991), **Dance Screen Award, Frankfurt 1991**, "Prix de la créativité" de l'Office national du film du Canada (Festival International du Film sur l'Art, Montréal, Canada, 1993)
- **De Parc #1410**, Hotel Solo Montréal, chorégraphie Angels Margarit, Mudances, Barcelone 1993  
Nominé au "6<sup>ème</sup> Grand Prix International Vidéo Danse" (1993) dans la catégorie Création Vidéo Danse

## *Autres travaux*

- Outre ses collaborations artistiques avec divers artistes, il a également réalisé des vidéos et de la musique sur commande, en tant que compositeur, réalisateur, caméraman, monteur et producteur : enregistrements de pièces de théâtre, de concert et de danse (multicaméra), adaptations vidéo de spectacles de théâtre et de danse, spots, clips musicaux et génériques, productions vidéo didactiques et promotionnelles pour l'enseignement et le monde des affaires, entre autres pour la KU Leuven, Marktrock, Kunstenfestivaldesarts, Festival van Vlaanderen, Canvas
- Graphisme : pochettes de disques, affiches de concerts, illustrations de livres...



- Édition : Videolepsia - Maison de disques : Pas de disx (Walter Verdin SRL)
- Membre d'organes de gestion, d'assemblées générales, de comités consultatifs, de commissions d'évaluation, notamment de Zamu, Africalia, VAF, Afrika Filmfestival, Kunstendecreet

[walter@walterverdin.com](mailto:walter@walterverdin.com) /

0495 21 22 22 / [site web de Walter Verdin](#)

Pour une liste complète de ses œuvres et d'autres liens :

[Walter Verdin CV & Œuvres](#)

[Sélection d'images et de vidéos :](#)

[Portfolio vidéo Walter Verdin](#)

Ma candidature est une étape logique dans mon engagement à défendre les auteurs dans tous les aspects de leur travail dans notre monde en constante évolution organisationnelle.

J'espère que ma candidature sera bien accueillie et soutenue par une majorité lors de la prochaine Assemblée générale.

## > Points d'attention et motivation

Je propose ma candidature en tant qu'auteur néerlandophone pour devenir membre de l'organe de gestion de la Sabam pour le mandat vacant dans la discipline musicale.

En tant que membre depuis 1979, je suis l'évolution de l'association depuis de nombreuses années, notamment au niveau des arts audiovisuels. (Mes premières œuvres vidéo ne pouvaient être déclarées qu'en tant que musique). Je suis affilié à diverses disciplines, mais (en partie en raison d'une participation au concours Eurovision de la chanson) j'ai reçu le plus de droits grâce à ma musique.

Au cours de ma carrière, j'ai toujours été pleinement engagé dans la défense des droits des auteurs et des artistes indépendants, dans le domaine de la musique et de l'art audiovisuel, à travers diverses organisations. Ces disciplines convergent aujourd'hui, notamment en raison de la numérisation actuelle. Par conséquent, la gestion collective des droits d'auteur se trouve dans une importante période de transition. Les relations entre les personnes concernées évoluent continuellement. Cela implique de nouveaux défis, que j'aimerais relever avec l'organe de gestion.



> Collège des droits dramatiques,  
littéraires, audiovisuels et arts visuels



# Eva Cools

---

*Eva Cools (1984) est une scénariste et réalisatrice belge.*

*Elle a été diplômée en 2007 de la Hogeschool Sint-Lukas de Bruxelles, section Arts Audiovisuels, option Film.*

Eva Cools a réalisé quatre courts métrages : “De Puta Madre” (2006), “El Camino del Deseo” (2007), “Las Meninas” (2012) et “Alles komt terug” (2014). Ses courts métrages ont été nominés et récompensés lors de divers festivals de films nationaux et internationaux, notamment : Filmfestival Moondance (USA), Festival Internacional de Elche (Espagne), FirstGlance International Film festival (USA), Film Festival Great Lakes (USA), Cinefiesta Puerto Rico, Film Festival Ghent (Belgique) et Women’s Independent Film Festival à Hollywood (USA), où elle a remporté quatre prix avec son court métrage “Las Meninas” : meilleur film, meilleure réalisation, meilleur scénario et meilleure actrice pour Elisa Mouliá.

Elle a également réalisé des clips musicaux pour des groupes belges tels que Intergalactic Lovers, Mauro Pawlowski, Nightman, The Sophomore Jinx et Arquettes. Son clip “I left my heart in Vermont”, réalisé pour The Sophomore Jinx, a remporté le Popfolio Award du meilleur clip vidéo.

Elle a réalisé pour la chaîne OP12 un reportage sur dEUS à l’occasion de la sortie de leur album “Following Sea”.

Son premier film “CLEO” a été présenté en première mondiale en octobre 2019 au Film Fest de Gand dans la catégorie Explore Zone. Le scénario, écrit par Cools, a remporté le Prix Visser-Neerlandia au Film Fest de Gand en 2016. “CLEO” a été produit par Lunanime et distribué par Lumière. Le film a reçu le soutien du Fonds audiovisuel flamand et de Screen Brussels.

“CLEO” a été présenté en première européenne lors d’Alice Nella Citta, une section parallèle du Festival du film de Rome. Le film a remporté trois prix à Rome : le MyMovies First Feature Film Award, le Rising Star Award pour l’actrice principale Anna Franziska Jäger



et le TimVision Award (un prix pour la distribution). “CLEO” a également été nominé lors de 14 festivals internationaux et a remporté cinq prix, dont celui de la meilleure réalisation au festival du film de Sofia. “CLEO” a été racheté par Telenet et est proposé en ligne via la plateforme “Cinema bij je thuis” de Lumière.

En 2020, Eva Cools a adapté et réalisé sa première websérie : “Bathroom Stories”, une production de Sputnik Media. La série est sortie fin décembre sur VRT NU.

Elle a également écrit, en tant que coscénariste, le long métrage “Billie & Seb” avec Ivo Victoria, produit par Krater Films. En 2021, elle a coécrit la série “Fils De Il”, produite par A-T Productions.

En ce moment, Eva Cools travaille au scénario de son deuxième long métrage intitulé “Apocalypse Boy”, produit par Krater Films.

## > Points d'attention et motivation

En tant que scénariste-réalisatrice de longs métrages, de (web)séries et de clips vidéo, je souhaite mettre mon expérience professionnelle et mes connaissances au service de la Sabam.

### *C'est pourquoi je m'engage :*

- en premier lieu, à aider les jeunes scénaristes et les étudiants en cinéma à trouver le chemin vers la Sabam et à les soutenir lors de leurs premiers pas professionnels dans le secteur audiovisuel ;
- à continuer, face aux défis posés par le paysage médiatique en constante évolution en ce qui concerne les nouveaux médias, les podcasts, les contenus en ligne sur les plateformes numériques et les réseaux sociaux, à défendre farouchement les droits d'auteur des scénaristes et des réalisateurs sur ces nouveaux marchés ;
- à collaborer à la conception et à la mise en œuvre de stages, d'ateliers, de formations (comme le programme pitch) et de master classes destinés aux jeunes cinéastes, en collaboration avec Sabam for Culture ;
- à élaborer de nouvelles stratégies et mesures pour améliorer le statut précaire des auteurs (audiovisuels). Grâce à ses efforts de lobbying, la Sabam est en mesure de contribuer à la protection du statut des artistes dans la société actuelle ;
- à aider à améliorer la visibilité de la Sabam en mettant en avant, entre autres, des projets soutenus par la Sabam ;
- en tant que membre de Wanda Collective (un groupe d'action indépendant de réalisatrices unissant les femmes et les minorités dans la lutte contre l'inégalité institutionnelle au sein du secteur audiovisuel flamand et bruxellois), à lutter, avec la Sabam, pour un paysage cinématographique inclusif dans lequel toutes les voix, tous les genres et toutes les histoires ont leur place. J'aimerais également aborder des thèmes tels que l'égalité des sexes, les comportements inappropriés sur le lieu de travail, la position des autrices dans le secteur audiovisuel et l'absence de diversité culturelle dans le secteur audiovisuel. En outre, je souhaite également œuvrer en faveur d'une plus grande diversité au sein même de l'organisation de la Sabam.

[www.evacools.com](http://www.evacools.com)

## Extrait du procès-verbal du conseil d'entreprise du 19 avril 2022

---

---

## 1. Informations économiques et financières 2021 (délégation patronale)

La Facturation 2021 est présentée par Serge Vloeberghs.  
La Répartition 2021 est présentée par Steven Desloovere.  
Le volet Financier est présenté par Stijn Van Reusel.  
Voir document en annexe.

**BBTK/SETCa :**

Quel est le pourcentage des coûts par an, sans tenir compte des facturations moyennes des 3 dernières années ?

**Stijn Van Reusel :**

Le pourcentage coûts-facturation par an s'élèverait pour 2021, 2020 et 2019 respectivement à 19,6 %, 19,9 % et 19 %.

**BBTK/SETCa :**

Quel serait le pourcentage des coûts pour 2020 et 2021 en cas de facturation normale (cf. 2019) ? Et ce, sans tenir compte de l'impact de la pandémie.

**Stijn Van Reusel :**

Si nous prenons les facturations de 2019 comme point de référence pour les droits d'auteur, les droits facturés dans le cadre de la plateforme unique et les charges opérationnelles brutes de l'année, tels que mentionnés dans les comptes annuels, nous arriverions respectivement pour 2021 et 2020 à 16,7 % et 16,2 %. Ces charges opérationnelles brutes ne peuvent toutefois pas être considérées hors contexte. Des économies importantes ont en effet été réalisées de différentes manières en 2020 et 2021 et, par conséquent, les charges ne correspondent pas à ce qu'elles auraient été dans des conditions opérationnelles normales.

**BBTK/SETCa :**

Mais cela donne une indication de ce que nous pouvons à nouveau facturer. C'est également inférieur au pourcentage de commission élevé d'aujourd'hui et proche des 15 % prévus par la loi.

**Stijn Van Reusel :**

Sans la crise du Covid-19, 2020 aurait peut-être été une année jubilaire avec le lancement de la plateforme unique, mais cela n'a malheureusement pas été le cas.

## 2. Rapport du réviseur d'entreprise

Le commissaire prend la parole pour présenter son rapport sur les comptes annuels et le rapport annuel.

Voir documents en annexe.

Il n'y a pas d'autres questions ou remarques.

Si certains points du conseil d'entreprise font l'objet de questions, de réflexions ou d'interrogations, le personnel peut s'adresser à la délégation syndicale pour obtenir de plus amples informations.

Approuvé le 21 avril 2022.

*La délégation syndicale,  
Le Secrétaire,*



*La délégation patronale,  
Le Président*

